

CHARTRE

Le Conseil Municipal deréuni ce 14 Juillet jour de commémoration de notre Fête nationale,

SÉNAT

Decide de mettre au vote cette Charte Républicaine et de la diffuser auprès des citoyens de leur commune,

Le Projet de Réforme des collectivités territoriales en cours de discussion au Parlement n'a pour le moment fait l'objet d'aucun débat avec les élus locaux et la population n'est pas consultée

Cette LOI prépare pourtant un véritable bouleversement de l'architecture territoriale de notre République, héritée de la Révolution française, afin d'adapter nos Institutions démocratiques de proximité aux structures bureaucratiques de l'Europe Libérale.

Une information claire et un débat national pourraient mettre au jour les principes destructeurs que comporte le Projet Gouvernemental .

- L'asphyxie financière des collectivités locales sera aggravée et ce sont les contribuables qui au final paieront la note
- La concentration des Pouvoirs administratifs, politiques et financiers au sein de nouvelles intercommunalités qui seront imposées par l'Etat telles les « métropoles » et autres regroupements de communes.
- La volonté de réduire encore plus les services publics locaux de proximité en les regroupant dans de grands pôles administratifs éloignés des citoyens.
- L'objectif, certes encore non avoué, de réduire par deux les effectifs actuels des personnels territoriaux réactifs et proches des besoins de nos populations
- Sous prétexte d'économie financière le gouvernement par cette loi prévoit de manière populiste de diviser par 2 le nombre d'élus départementaux et régionaux pour les remplacer par des « Conseillers Territoriaux » qui seront appelés à devenir de simples gestionnaires ayant pour mission d'appliquer les directives de l'Etat sans pouvoir tenir compte des besoins de nos populations
- Les Collectivités territoriales qui réalisent 73% de l'investissement public seront dépossédées de leurs pouvoirs et moyens de décision – asphyxie financière, perte de la compétence générale....- au profit des grands groupes privés avides de bénéfices et recherchant de nouveaux marchés rentables à court terme.
- Au final c'est la suppression de milliers de communes, l'extinction des Départements et une régression sans précédent de la démocratie locale.

Cette Loi dans son opacité vise à éliminer les contre-pouvoirs locaux et rayer d'un trait de plume le principe de proximité, méprisant nos concitoyens qui accordent une grande confiance aux Maires et aux Conseillers Municipaux, leurs « élus préférés » - qui sont à plus de 90% des bénévoles.

Le Conseil Municipal de

Appelle les élus des 36000 communes de France, des intercommunalités, des Départements, des Régions à déclarer l'Etat d'alerte et à manifester leur opposition à cette réforme

Exige l'organisation d'un referendum sur ce projet de Loi qui concerne l'avenir et le quotidien de la Population